

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01728

Numéro SIREN : 442 724 704

Nom ou dénomination : SEJNERA EYSSAUTIER EXPERTISES

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2023 sous le numéro de dépôt 3036

Désignation de l'entreprise : Société SEJNERA EYSSAUTIER EXPERTISES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 25 RUE SYLVABELLE 13006 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 4 4 2 7 2 4 7 0 4 0 0 0 3 0 Néant  \*

				Exercice N clos le.		N-1	
				3 0 0 9 2 0 2 2		3 0 0 9 2 0 2 1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	2 255 146	AI		2 255 146	2 255 146
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	137 688	AU	45 475	92 213	73 935
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations		CU		CV			
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	3 200	BI		3 200	1 500
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>2 396 034</b>	<b>BK</b>	<b>45 475</b>	<b>2 350 559</b>	<b>2 330 581</b>
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 884	BW		1 884	12 386
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 630 047	BY	311 264	1 318 783	964 461
	Autres créances (3)	BZ	65 926	CA		65 926	341 952
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	431 134	CG		431 134	445 493
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>2 128 991</b>	<b>CK</b>	<b>311 264</b>	<b>1 817 727</b>	<b>1 764 292</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>4 525 025</b>	<b>IA</b>	<b>356 739</b>	<b>4 168 286</b>	<b>4 094 874</b>

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR  
 Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros  
 Certifié conforme 

Désignation de l'entreprise : Société SEJNERA EYSSAUTIER EXPERTISES

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....8.....000.....)	DA	8 000	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	488 904	322 503	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	776 946	366 401	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 274 650	697 704	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		32 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		32 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 042 270	1 347 813	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	786 377	770 627	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	109 728	435 268	
	Dettes fiscales et sociales	DY	924 066	711 887	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	31 193	99 573	
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EB				
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 893 635	3 365 170		
Ecarts de conversion passif *	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 168 286	4 094 874		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 496 597	1 453 345	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 022	292		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

## ANNEXE

### SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Disponibilités enEuros	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 168 285.64 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 879 357.06 Euros et dégageant un bénéfice de 776 946.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Ouverture d'un nouvel établissement sur la commune de Carry le Rouet en janvier 2022.

#### **Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

##### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 255 146		
Installations générales agencements aménagements divers	77 963		14 065
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 208		23 453
TOTAL	100 170		37 518
Prêts, autres immobilisations financières	1 500		1 700
TOTAL	1 500		1 700
TOTAL GENERAL	2 356 816		39 218

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 255 146	
Installations générales agencements aménagements divers			92 028	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			45 660	
TOTAL			137 688	
Prêts, autres immobilisations financières			3 200	
TOTAL			3 200	
TOTAL GENERAL			2 396 034	

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	16 704	8 658		25 362
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 531	10 582		20 113
TOTAL	26 235	19 240		45 475
TOTAL GENERAL	26 235	19 240		45 475

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 255 146		
Installations générales agencements aménagements divers	77 963		14 065
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 208		23 453
<b>TOTAL</b>	<b>100 170</b>		<b>37 518</b>
Prêts, autres immobilisations financières	1 500		1 700
<b>TOTAL</b>	<b>1 500</b>		<b>1 700</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 356 816</b>		<b>39 218</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 255 146	
Installations générales agencements aménagements divers			92 028	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			45 660	
<b>TOTAL</b>			<b>137 688</b>	
Prêts, autres immobilisations financières			3 200	
<b>TOTAL</b>			<b>3 200</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2 396 034</b>	

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	16 704	8 658		25 362
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 531	10 582		20 113
<b>TOTAL</b>	<b>26 235</b>	<b>19 240</b>		<b>45 475</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 235</b>	<b>19 240</b>		<b>45 475</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 334	2 334		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 039 936	358 240	681 696	
Emprunts et dettes financières divers	715 342	0	715 342	
Fournisseurs et comptes rattachés	109 728	109 728		
Personnel et comptes rattachés	167 943	167 943		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	187 503	187 503		
Impôts sur les bénéfices	125 368	125 368		
Taxe sur la valeur ajoutée	406 946	406 946		
Autres impôts taxes et assimilés	36 307	36 307		
Groupe et associés	71 035	71 035		
Autres dettes	31 193	31 193		
<b>TOTAL</b>	<b>2 893 635</b>	<b>1 496 597</b>	<b>1 397 038</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 444			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	315 228			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	500			500

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	312
Dettes fiscales et sociales	243 712
Autres dettes	2 152
<b>Total</b>	<b>246 177</b>

### Charges et produits constatés d'avance

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 658				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 582				
TOTAL	19 240				
TOTAL GENERAL	19 240				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	32 000		32 000		
TOTAL	32 000		32 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	398 397	311 264	398 397		311 264
TOTAL	398 397	311 264	398 397		311 264
TOTAL GENERAL	430 397	311 264	430 397		311 264
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles</b>		311 264	398 397 32 000		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 200		3 200
Clients douteux ou litigieux	442 704	442 704	
Autres créances clients	1 187 343	1 187 343	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 009	6 009	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	120	120	
Débiteurs divers	59 797	59 797	
TOTAL	1 699 173	1 695 973	3 200

**SEJNERA EYSSAUTIER EXPERTISES**

**Société par actions simplifiée**

**Au capital de 8.000 euros**

**Siège Social : 25, rue Sylvabelle**

**13006 MARSEILLE**

**RCS MARSEILLE 442 724 704**

**N° CHRONO 2002 B 1728**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 09 MARS 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat  
de l'exercice clos le 30 septembre 2022**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le **bénéfice de 776 946 euros** de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	776 946 euros
A titre de dividendes	200 000 euros
Soit 400 euros par titre	
-----	
Le solde	576 946 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 1 065 850 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate les distributions de dividendes suivantes qui ont eu lieu au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le 30 septembre 2019 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2020 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

200 000 euros, soit 400 euros par action

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 199 600 euros

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est rappelé que les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé « Flat Tax ») de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Le président précise que les dividendes pourront être exonérés de cet acompte si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint). En outre, la société versera un dividende amputé de 17,2 % de prélèvements sociaux.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 mars 2023 :**

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**Pour copie certifiée conforme  
Le président**

